indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

Octobre | Novembre | Décembre 2022 | No 142

Sacrifier nos Alpes pour l'énergie solaire?

FONDATION FRANZ WEBER

FONDATION FRANZ WEBER

Calendrier 2023

Commandez dès maintenant notre magnifique calendrier.

Au prix de CHF 43.–
(frais de port et d'emballage inclus)

Découvrez la vie de nos animaux à Equidad, mois après mois !

Notre sanctuaire Equidad en Argentine fêtera son 10e anniversaire en 2023.

Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Berne 13,
T: 021 964 24 24, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Formulaire de commande

Nombre de calendrier(s) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal et lieu :

Numéro de téléphone :

Veuillez envoyer le formulaire de commande à :
Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Berne 13
Expédition à partir de début décembre.

Editorial

VERA WEBER
Présidente de la Fondation
Franz Weber

Chère lectrice, cher lecteur

Dans son article, que vous aurez le plaisir de consulter entre les pages 34 à 38 de ce journal, notre auteure et camarade de lutte de longue date, Alika Lindbergh, écrit avec justesse : « …En temps de guerre comme en temps de crises sévères, la nature est notre alliée la plus sure, sinon la seule. »

Son message est sans équivoque : nous devons respecter et protéger la nature, même - surtout ! - dans les moments les plus difficiles. Il en va de notre survie et de notre sanité.

Hélas, trop de politiciens ne considèrent pas la protection de la nature comme une priorité. Ainsi, lors de la dernière session d'automne, notre Parlement national a décidé, par une loi urgente, de sacrifier nos Alpes au profit d'installations solaires de grande envergure. Il ne compte pas en rester là : lors de la prochaine session d'hiver, les éoliennes, qui pourtant détruisent et défigurent nos forêts et nos paysages, figureront également au menu urgent.

Décidément jamais à court d'innovations destructrices, le Parlement veut également, dans un deuxième paquet législatif, assouplir la protection des biotopes et des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale, où vivent un tiers des espèces protégées.

Naturellement, les législateurs n'ont pas jugé utile d'organiser un référendum ou un vote populaire sur ces questions ! Pourtant, nous sommes tous concernés : ces montagnes, ces oiseaux, font partie intégrante de notre patrimoine. Les enjeux sont graves : ces manœuvres politiciennes risquent non seulement de porter atteinte de façon irrémédiable à la nature, mais elles infligent également un camouflet à la démocratie. Pris en otage par une politique médiatique anxiogène, terrifié par les menaces de « black-out », le peuple est acculé. Il n'est pas trop tard : indignez-vous, engagez-vous !

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que justice soit faite : tant pour sauver nos paysages, que pour restaurer l'honneur de notre démocratie.

Dans les prochaines semaines, notre combat ne se limitera pas aux frontières suisses : lors de la prochaine Conférence des Parties de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), qui se tiendra du 14 au 24 novembre au Panama, la Fondation Franz Weber sera encore une fois sur tous les fronts, comme nous l'expliquons dans les pages 26 à 31. Notre priorité : imposer la protection totale des éléphants d'Afrique et veiller à ce que plus aucun éléphant vivant ne puisse plus être arraché à son habitat pour divertir des touristes dans des zoos au Moyen-Orient ou en Chine.

La lutte pour la justice est notre raison d'être. Pourtant, sans vous, nous ne sommes rien. Alors du fond du cœur, nous vous remercions pour votre soutien.

Votre Vera Weber

FONDATION FRANZ WEBER

Contenu

La FFW au secours de primates en danger 6

Une attaque frontale contre la Nature et la démocratie 11

Projet Goya Onda : la biodiversité du lac de la Gruyère menacée par… le surf ! 16

Protégeons nos forêts : osons les réserves forestières ! 18

Initiative contre l'élevage intensif : des progrès, malgré le « non » 22

Une réunion internationale cruciale pour l'avenir des espèces sauvages 26

Vent de tempête sur Equidad : nos bénévoles sur le front pour combattre les incendies 32

Quand les temps sont durs, la Nature est notre alliée la plus sûre 34

imprimé en suisse

RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C021036

IMPRESSUM
UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER | **REDACTION EN CHEF:** Vera Weber und Matthias Mast
REDACTION: Vera Weber, Matthias Mast, Patrick Schmed, Ambre Sanchez, Marina Cornu, Alika Lindbergh | **LAYOUT:** Gossweiler Media AG
PARUTION: 4 fois l'an | **PHOTO DE COUVERTURE:** Vallée de Saflis, avec vue sur l'alpage de Furggen, Grengiols, Valais. Photo : Elias Vogt
IMPRESSION: Swissprinters AG | **ABONNEMENTS:** Journal Franz Weber, Abo, Case postale 257, 3000 Berne 13, Suisse | T: +41 (0)21 964 24 24, E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch |

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.
Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

COMPTE DE DONS:
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de: Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

Votre testament en faveur des animaux et de la nature

CONTINUEZ À PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA NATURE, AU DELÀ DE VOTRE EXISTENCE.

Que ce soit en Suisse ou dans le monde, la Fondation Franz Weber est la championne de la cause animale et de la protection de la nature. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.
Si votre souhait est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre existence, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber dans vos dernières volontés.

Contactez-nous par téléphone pour un conseil confidentiel et sans engagement. Notre spécialiste, Lisbeth Jacquemard, vous soutiendra volontiers et se fera un plaisir de vous renseigner.

Fondation Franz Weber
Case postale, 3000 Berne 13
T +41 (0)21 964 24 24

A PARTIR DU 1er JANVIER 2023, un nouveau droit des succession sera en vigueur en Suisse. Commandez gratuitement notre guide successoral spécialement conçu pour vous.

ffw@ffw.ch ou
T +41 (0)21 964 24 24

FONDATION FRANZ WEBER

En Bref

LE LOUP: DE RETOUR POUR DE BON!

Il y a deux ans, le peuple suisse rejetait la révision de la Loi fédérale sur la chasse (51,9% des voix). A l'époque, les discussions se sont concentrées sur le loup, bien que l'avenir d'autres espèces fut également en jeu - des débats hautement émotionnels, qui ne se sont pas apaisés depuis. Une chose est sûre : le loup se sent bien en Suisse. Il fait partie de notre pays, au même titre que le bouquetin ou le lynx. Il ne s'agit donc pas de savoir si l'on est « pour ou contre » le loup, mais de trouver un équilibre ménageant à la fois les intérêts des agriculteurs et la santé des populations de loups. Seules des solutions nationales les permettront de trouver cet équilibre, une initiative parlementaire pour une révision partielle de la Loi sur la chasse est en discussion au Parlement. Faire cavalier seul, à l'instar de l'initiative contre les grands prédateurs acceptée l'automne dernier en Valais et celle lancée récemment dans le canton de Berne, est contre-productif. En outre cela sape la volonté populaire du 27 septembre 2020. Dans un pays aussi petit que la Suisse, où les loups traversent rapidement les frontières cantonales, préconiser l'éradication à l'échelle d'un canton revient à condamner l'espèce dans toute la Suisse.

GRAN SEAFLOWER – UNE CONFÉRENCE DE LA FFW AU PANAMA

La FFW organise une conférence sur Seaflower, le plus grand récif corralien des Caraïbes, en marge de la 19ème réunion des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, Convention on International Trade in Endangered Species; CoP19), qui se tiendra du 14 au 25 novembre 2022 au Panama. Nous comptons exposer comment, grâce à une coopération étroite et inédite entre six pays, il est possible d'étendre et d'améliorer la protection d'une Réserve de biosphère inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO : Seaflower doit devenir « Gran Seaflower » (www.granseaflower.org). En tête d'affiche : l'ancien président de la Colombie, Ernesto Samper, Vera Weber, présidente de la FFW, et le Dr. Monica V. Biondo, biologiste marin de la FFW – ils expliqueront les enjeux politiques, socio-économiques, environnementaux et biologiques du projet. La question de l'impact du commerce de poissons coralliens d'ornement sur le déclin de ces espèces, et de la surveillance de cette industrie – sujet d'ailleurs en cours d'examen par la CITES – seront également évoquées.

En Bref

MONTREUX DOIT SAUVER SES GRANDS-PRÉS!

Transformer les Grands-Prés en une oasis offrirait à la population un bain de nature inspirant et bienfaisant. Il s'agirait aussi d'y favoriser un meilleur épanouissement de la biodiversité en en faisant un lieu d'accueil pour la faune et la flore qui y vit déjà.

Dans les hauts de Montreux, entre Clarens et Chailly-sur-Montreux, un écrin naturel résiste encore et toujours aux attaques du béton. Les « Grands Prés », à deux pas d'une châtaigneraie protégée, abritent de nombreuses espèces de faune et de flore. Hélas, un projet de construction de 11 bâtiments, soit 232 logements, menace ce dernier poumon vert de la ville. La Fondation Franz Weber (FFW) n'entend pas rester les bras croisés : outre un recours contre ce projet désastreux, elle soutient, aux côtés de l'Association pour la Sauvegarde des Grands-Prés (ASGP), Helvetia Nostra, Pro Natura Vaud et l'Association pour la Protection des Sites Montreusiens (APSM), une initiative communale pour protéger ce site une fois pour toutes. Le délai de signature de l'initiative court encore !

L'initiative vise à colloquer immédiatement et durablement la parcelle concernée en zone de verdure, pour la rendre, dans les faits, inconstructible (pour des logements). Objectif: en faire un véritable havre de paix naturel, un parc public qui allierait espace de détente pour la population et promotion de la biodiversité en ville. Lors d'une séance d'information le 20 septembre dernier, Vera Weber a d'ailleurs présenté un projet alternatif à la population.

Le délai pour signer l'initiative ne viendra à échéance que le 9 décembre 2022. Il faut qu'au moins 2'529 montreusiens la signe d'ici-là pour que la population de Montreux puisse se prononcer par un vote démocratique.

Si vous êtes citoyen de Montreux, rendez-vous sur https://sauverlesgrands-pres.org pour, vous aussi, télécharger et signer l'initiative – pour que nos enfants ne connaissent pas que le béton.

La FFW au secours de primates en danger

Sensible à l'appel au secours de Roxane et de Franck Chantereau, un couple qui a dédié sa vie à la protection des singes, le sang de Vera Weber n'a fait qu'un tour : sollicitée pour devenir partenaire d'un sauvetage urgent en République Démocratique du Congo (RDC), la Fondation Franz Weber a immédiatement mobilisé les fonds et les forces vives nécessaires à sa réalisation ! Grâce à cette belle aventure humaine, 25 singes, dont certains très rares et menacés, coulent désormais des jours heureux au sein du sanctuaire J.A.C.K. (Jeunes Animaux Confisqués au Katanga), dans leur pays d'origine.

Les humains ont décidément la mémoire courte : malgré le drame du Covid, le braconnage pour la viande de brousse continue de faire rage à travers le monde. Pour satisfaire le marché asiatique, très friand de viande de singe, les braconniers écument les forêts africaines et déciment les populations de petits et de grands singes. Les plus jeunes, trop maigres pour être consommés, finiront comme animaux de compagnie. Face à ces drames, certains humains se mobilisent. C'est le cas de Roxane et de Franck Chantereau, fondateurs du sanctuaire J.A.C.K. (Jeunes Animaux Confisqués au Katanga) en RDC.

« Si nous ne les prenons pas, ils vont mourir »

Face à la recrudescence des actes de braconnage, leur sanctuaire, initialement consacré au sauvetage et à la réhabilitation des chimpanzés, s'est peu à peu retrouvé sous pression. Après avoir secouru avec succès 20 animaux en 2021, Franck et Roxane se sont retrouvés en juin dernier face à un dilemme similaire : 23 singes, dont de nombreux bébés, avaient été saisis par les autorités dans la ville de Lodja, au centre du pays, chez des braconniers. La plupart d'entre eux avaient perdu leur mère à cause du braconnage et devaient être transférés d'urgence au sanctuaire J.A.C.K, situé à 2000 kilomètres de leur lieu de saisie. A ce moment-là, le temps presse : faibles et émaciés, les petits singes ont besoin de soins d'urgence. Le message de Franck Chantereau est sans appel : « Si nous ne les prenons pas, ils vont mourir », explique-t-il dans sa bouteille à la mer adressée à Vera Weber. La réponse de la Fondation Franz Weber ne s'est pas faite attendre : elle soutiendra l'opération !

Course contre la montre

Une véritable course contre la montre s'engage alors : malgré les bons soins de l'ONG partenaire qui a récupéré les petits primates en attendant leur transfert, ces derniers, séparés très tôt de leurs mères, ont urgemment besoin de soins vétérinaires que seul le professionnel du sanctuaire J.A.C.K est capable de leur apporter. Mais ce n'est pas tout : une logistique importante doit être mise en place, afin d'assurer le délicat transfert des protégés de Franck, Roxane, et d'Héritier, le chef de mission pour le sauvetage. Sur terre et dans les airs, près de 2000km séparent les singes de leur futur refuge ! En outre, d'importants travaux sont nécessaires pour accueillir ces nouveaux individus dans de bonnes conditions. Afin de faciliter les déplacements et de permettre aux travaux d'avancer, il est décidé que le transfert s'effectuerait en deux voyages d'une dizaine de singes à la fois.

Un périple de 2000km

Grâce à l'efficacité et à la mobilisation de toute l'équipe et des partenaires de Franck et de Roxane, le périple des dix premiers singes commence enfin le 23 juin. Quinze autres suivront prochainement - initialement, il ne devait y

Cercopithèque ascagne dans son nouvel enclos de jour. Photos: J.A.C.K.

avoir que 23 singes, mais deux bébés supplémentaires ayant été confisqués au début de l'opération, c'est donc un total de 25 primates qui sont attendus au J.A.C.K. Un long trajet les attend : tout d'abord, leurs accompagnateurs devront les conduire par la route à Mbuji-Mayi, d'où un vol direct les conduira à Lubumbashi après une heure de vol. Connaissant le piteux état des routes, l'équipe, rompue aux longs trajets en RDC a anticipé : afin d'éviter les éventuels obstacles pendant les deux jours de route nécessaires pour rejoindre la piste de décollage, les motos ont été préférées à un véhicule - elles passent quasiment partout et sont plus rapides. Quatre motos ont donc été louées : 3 pour transporter les cages et une 4ème en tant que moto de secours au cas où l'équipe connaîtrait une panne. Les accompagnants avaient vu juste : suite à des chutes d'arbres, les routes étaient devenues impraticables pour les voitures. Les motards ont donc régulièrement été contraints de contourner les troncs ou de passer en dessous. Entre ces déconvenues et l'accident, heureusement peu grave d'un des chauffeurs, les motards sont restés près de 24H sans donner de nouvelles, mais finalement, tant les humains que les singes sont sortis indemnes de cette aventure et ils ont enfin pu rejoindre le sanctuaire. Sur place, un contrôle vétérinaire complet et du thé chaud au miel fait par Roxane les attendaient ! Depuis, chaque jour, l'équipe, habituée aux chimpanzés, s'émerveille devant la diversité des nouveaux venus et apprend à les connaitre. Parmis les premiers arrivants, on compte en effet deux mangabeys noirs, un lesula, un cercopithèque de wolfi, un cercopithèque de allen, un cercopithèque de brazza et quatre ascagnes à nez blanc.

Convoi confortable

Malgré cette réussite, pas question pour l'équipe de se reposer sur ses lauriers : après le succès de cette première opération, quinze autres de leurs congénères stationnés à Lodja attendaient avec impatience de goûter à leur nouvelle vie ! Pour cette deuxième expédition, les partenaires se sont retrouvés face à un dilemme : étant donné l'état de santé des singes restants à déplacer, il était inenvisageable de refaire le même trajet. Trop long, trop risqué, trop compliqué. Grâce à la générosité des donateurs, un avion privé a pu être loué pour permettre un transfert rapide et confortable ! Après une étape entre Lodja à Mbuji-Mayi, l'avion a pu atterir le jour même à Lubumbashi, permettant un accueil en un temps record des derniers protégés. Rien de cette prouesse logistique n'aurait pu être accomplie sans la coordination sans failles d'Héritier, le chef de mission. Présent lors de chaque transfert, tant en moto que dans l'avion auprès du pilote, Héritier a été d'un secours indispensable : tant pour négocier auprès des autorités que pour assurer les premiers soins à un singe victime d'un coup de chaud.

Equipe de choc

Cette opération doit également son succès à la coopération sans faille de toute l'équipe. Des donateurs aux partenaires en passant par les accompagnants, ce succès est avant tout celui d'humains passionnés et dévoués à une noble cause. L'équipe peut être fière : presque tous les pensionnaires sont désormais en lieu sûr ! Franck et Roxane n'ont pas hésité à donner de leur personne : trois des singes les plus vulnérables, un lesula, un ascagne et un cerco de Brazza ont été transférés dans leur maison pour des soins permanents. Seuls trois singes, dont les deux récemment confisqués restent à acheminer au sanctuaire. Mais ce n'est qu'une question de temps avant qu'ils soient eux aussi dans leur havre de paix. Comme l'exprime Roxane dans son dernier échange avec Vera Weber, le vrai problème est l'intensification du braconnage...Certes, ces vingt-cing primates sont désormais sortis d'affaire. Mais combien d'autres faudra-t-il encore secourir ?...

Travail de longue haleine

Heureusement, face à la folie de ce monde, les humains bienveillants veillent. Comme Roxane l'a si bien exprimé à la FFW, « Votre soutien n'a pas seulement permis de transférer des individus sauvés du braconnage, mais il a réuni certains primates qui n'étaient jamais destinés à se rencontrer ». En effet, la femelle ascagne adulte sauvée à Mbuji-Mayi après plusieurs années de captivité semble avoir trouvé une nouvelle vocation au sanctuaire J.A.C.K : présentée aux jeunes orphelins du sanctuaire, elle s'est immédiatement comportée en mère d'adoption avec eux ! Depuis, le plus petit bébé du groupe a une maman de substitution et le groupe entier a désormais une matriarche qui veille sur lui ! Il reste encore de l'espoir pour un monde meilleur...

Ambre Sanchez

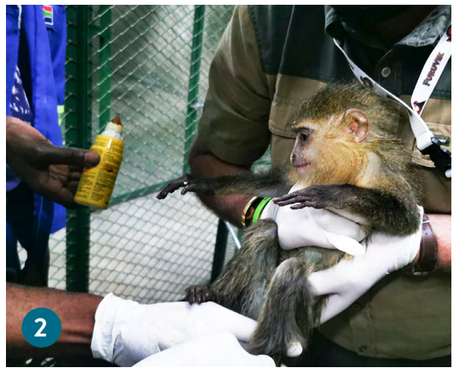

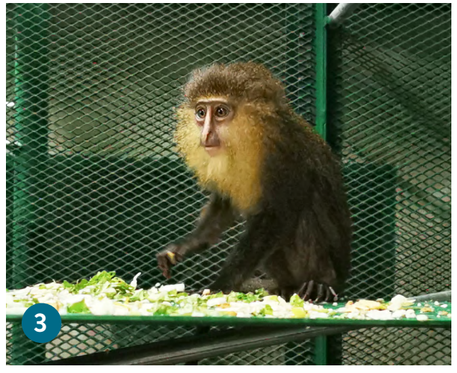

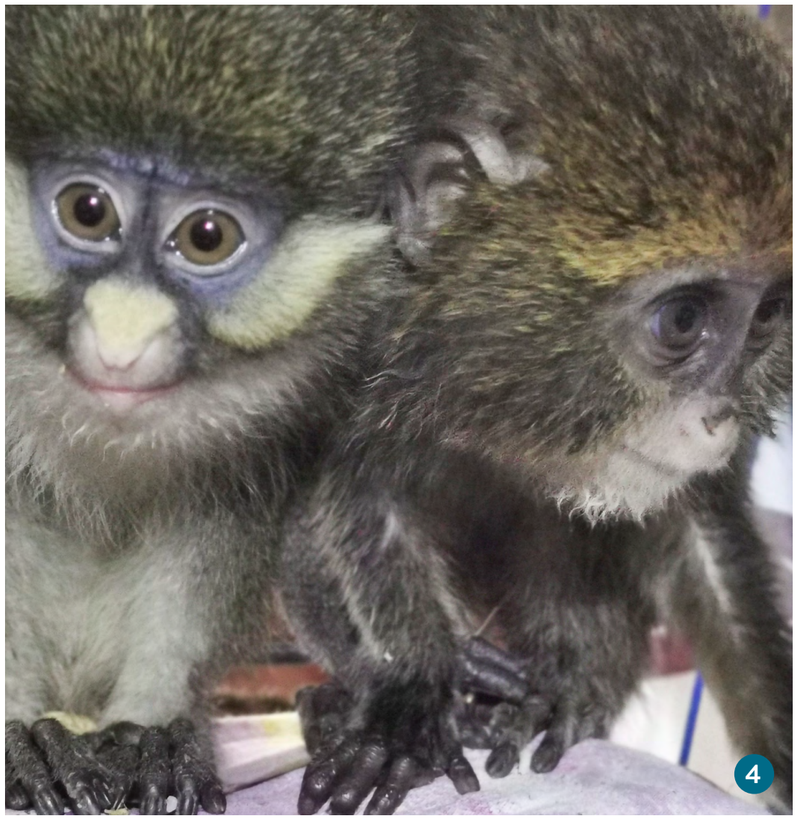

1 Arrivée à Lubumbashi
2 et 4 A l'arrivée au centre, chaque primate a été scrupuleusement ausculté par le vétérinaire. Ils étaient tous épuisés mais en bonne santé!
3 Enclos de nuit
5 Enclos de jour. Le lendemain de leur arrivée les primates jouaient, sautaient et dévoraient leur repas du matin

Vallée de Saflis, avec vue sur l'alpage de Furggen, Grengiols, Valais. Photo : Elias Vogt.

Une attaque frontale contre la Nature et la démocratie

Le Parlement a piétiné la protection de la nature pendant la session d'automne, violé notre Constitution et bafoué en toute illégalité la participation démocratique du peuple avec une insouciance effrayante et une rapidité sans précédent.

Ce que le Conseil fédéral et le Parlement semblent avoir appris, c'est qu'il n'y a rien de tel que de créer une angoisse, encore mieux une panique, pour imposer au peuple des mesures extravagantes. Il n'y a pas une semaine sans que la Conseillère fédérale Sommaruga et le lobby électrique n'annoncent un black-out, une pénurie, le froid et la bougie dans les nuits hivernales. Cela est si bien orchestré que la presse s'est engouffrée avec peu d'esprit critique dans la pensée unique qui cherche à imposer l'installation de panneaux solaires sur des pâturages et des éoliennes dans nos plus beaux paysages et porter une atteinte fatale aux cours d'eaux, alors que continue la promotion de nouvelles consommations d'électricité par les voitures électriques, les pompes à chaleur et une informatique envahissante. Naturellement, la panique a déclenché une débâcle que ses initiateurs ne peuvent plus contrôler et dont les adversaires de la protection de la nature et de l'environnement profitent pour imposer leur idéologie.

La révision de la législation sur l'énergie limite fortement les possibilités de recours contre des projets d'installations de production d'énergie renouvelable mal préparés, coûteux et inefficaces, à fort impact sur la nature, le paysage et la biodiversité. En réponse à l'initiative des glaciers, le Parlement sonne l'hallali de la nature, qu'il offre sans restriction aux assauts de promoteurs grassement subventionnés. Voilà réalisé le rêve trotskiste de la maitrise totale de la nature par l'industrie humaine. Ce n'est pas tout, les installations photovoltaïques dans les montagnes n'auront plus à respecter la législation sur l'aménagement du territoire, ni celle sur l'environnement. En effet, en déclarant les énergies renouvelables d'un intérêt supérieur, le Parlement ouvre la voie à tous les abus, au détriment de la nature qui ne peut plus être défendue. Même l'Office fédéral de la justice a jugé certaines de ces dispositions contraires à la Constitution.

Menaces sur des institutions essentielles

Si une situation d'urgence peut justifier des mesures exceptionnelles elle ne doit pas mettre en danger les structures et les processus qui constituent le socle de notre démocratie et de la prospérité du pays. L'esprit critique, le dialogue et la concertation sont les meilleurs garants de politiques et de réalisations équilibrées, efficaces et bien acceptées par la population. En écartant les législations sur l'aménagement du territoire et sur l'environnement et en déclarant d'emblée un intérêt national supérieur à tous les autres, la nouvelle législation supprime de fait le droit de recours et donc une véritable pesée des intérêts.

Un non-sens économique

L'ouverture sans restriction de grands espaces libres à l'installation de champs photovoltaïques et d'éoliennes géantes par millier est en contradiction avec une gestion économique des ressources naturelles. En effet la pesée des intérêts de telles installations avec les exigences de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la protection de la nature oblige les promoteurs à présenter des projets efficaces pour convaincre les autorités et les tribunaux de leur intérêt public. En libérant de tels projets de l'obligation de respecter ces législations, en les déclarant d'emblée d'intérêt national et

en les subventionnant massivement le Parlement ouvre la porte à une avalanche de projets insensés, mal préparés, aux coûts exorbitants, énergétiquement inefficaces et destructeurs de nos plus beaux paysages.

La valeur irremplaçable de la nature

Nous avons encore bien davantage besoin de la nature que d'un supplément aléatoire de courant électrique. L'expansion des agglomérations et la multiplication des infrastructures exercent une pression toujours plus forte sur les espaces naturels, qui rétrécissent jour après jour. Or la nature est indispensable au bien-être de la population, à la préservation de la biodiversité et à la production d'eau propre. Nous avons besoin d'espaces de nature libre et sauvage pour notre santé physique et psychique, pour la détente, la contemplation, les vacances, la promenade du dimanche et le sport, sans oublier qu'elle fait partie de notre identité : l'hymne national suisse ne parle-t-il pas des « beautés de la patrie, qui parlent à l'âme attendrie » ? Et puisqu'il s'agit de protéger le climat, il ne faut pas oublier que les écosystèmes naturels sont nos principaux alliés dans la lutte contre les changements climatiques car ils absorbent beaucoup de CO2 et tempèrent les phénomènes météorologiques extrêmes.

Alternatives?

Les plus importantes ressources en énergie sont la modération de nos consommations, l'isolation des bâtiments et la lutte contre le gaspillage. Les appels récents du Conseil fédéral à des comportements économes de la population sont réjouissants, mais un peu déprimants lorsqu'on se souvient que ce sont les mêmes appels qu'il lançait déjà dans les années 1970 sans succès.

Il existe un immense potentiel de production d'électricité renouvelable sans qu'il soit nécessaire de porter atteinte à la nature. Selon une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le potentiel d'énergie solaire qui peut être exploité sur les bâtiments suisses est de 67 milliards de kilowattheures par an. Cela correspond à 110% de la consommation d'électricité en Suisse. Le Parlement ne s'est pas trompé sur ce point, puisqu'il consacre tout un chapitre à la promotion du solaire sur les bâtiments et les infrastructures, ce qui rend inutile sa proposition de couvrir des espaces libres de panneaux photovoltaïques. Même en montagne, il y a quantité d'infrastructures, bâtiments, murs, barrages et routes, susceptibles d'être équipés de panneaux photovoltaïques sans nuire à la nature.

En milieu urbanisé, des installations photovoltaïques connectées en réseaux de proximité, dits intelligents, sont plus efficaces et moins coûteuses que de grosses installations éloignées des lieux de consommation qui entrainent d'importantes pertes d'énergie pour le transport et le pompage-turbinage.

Et il ne faut pas oublier le potentiel du solaire thermique, simple, très efficace et bon marché, qui permet d'économiser de grandes quantités d'énergies fossiles et d'électricité pour l'eau chaude et le chauffage.

Conclusion

Une situation d'urgence ne saurait justifier un démantèlement des institutions démocratiques qui font la force de notre communauté et assurent le succès de notre pays et le bien-être de sa population.

Le lobby éolien veut recouvrir la Suisse de 1'000 centrales industrielles, de Genève au lac de Constance. Photo : Eoliennes dans le Jura

Philippe Roch a installé 1000 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un manège à Russin et produit ainsi 180'000 kWh par an.

L'éolien, détruire la biodiversité pour produire de l'électricité

La révision de la Loi fédérale sur l'énergie (LEne) donne des ailes au lobby éolien. Dès le lendemain de la fin de la session parlementaire d'automne, Suisse Eole publiait toute une série de revendications visant à utiliser cette nouvelle loi pour promouvoir l'énergie éolienne en Suisse. D'après elle, 1000 nouvelles turbines devraient être implantées rapidement sur sol helvétique – dont 1/3 dans des zones protégées ! Dans le canton de Berne, 140 nouvelles éoliennes sont ainsi préconisées, 160 dans le canton de Vaud, et 67 à Lucerne. En outre, il faudrait défricher des forêts pour près de la moitié des parcs éoliens projetés... Un non-sens, vu les rôles essentiels que jouent les forêts pour la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. Au vu de sa faible rentabilité, des effets destructeurs sur le paysage, la faune et la flore, et le peu de vent dont nous disposons, l'éolien n'est pas l'avenir de la Suisse. Il faut plutôt miser sur les économies d'énergie et le photovoltaïque sur les toits!

Il est aberrant de détruire la Nature pour sauver les glaciers et lutter contre les changements climatiques ; c'est l'effet inverse qui sera obtenu. Une écologie contre la nature se retournera contre nous.

La décision du Parlement fait sens pour stimuler la production d'électricité renouvelable sur les bâtiments et les infrastructures, mais sa décision d'imposer de vastes champs de panneaux photovoltaïques sur des territoires libres et des éoliennes industrielles dans nos plus beaux paysages est inefficace, ruineuse et destructrice de l'âme du pays.

Philippe Roch et Vera Veber

Objets parlementaires actuels relatifs à la politique énergétique

- *Contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers* : La Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCl) a été adoptée par le Parlement le 30 septembre 2022. Le projet fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et établit des valeurs-limites indicatives pour certains secteurs. La Confédération consacre chaque année, et pour une durée limitée à 10 ans, 200 millions de francs au remplacement des chauffages à combustibles fossiles et par résistance électrique. L'UDC a annoncé le lancement d'un référendum contre ce projet.

- *Révision urgente de la Loi fédérale sur l'énergie :* L'Arrêté fédéral « Mesures urgentes visant à assurer rapidement l'approvisionnement en électricité pendant l'hiver » a été examiné en même temps que le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, et est entré vigueur de manière urgente le 1er octobre 2022. Il prévoit l'obligation d'utiliser l'énergie solaire dans les nouvelles constructions importantes, ainsi que la réalisation, à titre prioritaire, d'installations photovoltaïques de grande taille dans les Alpes.

- *« Acte modificateur unique »:* La Loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables, également appelée « loi-cadre », a été examinée par le Conseil des Etats lors de la session parlementaire d'automne. Elle vise à encourager le développement de la production d'énergie renouvelable, y compris dans les biotopes d'importance nationale et les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs. Quinze projets issus de la table ronde sur l'énergie hydraulique doivent être réalisés en priorité. Le Conseil national va maintenant procéder à l'examen du projet.

- *Loi urgente sur l'approbation des parcs éoliens et des installations hydroélectriques de grande taille:* L'initiative parlementaire de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a été déposée le 22 septembre 2022.

Vallée de Saflisch, vue du Meiggerhorn sur l'Alpe Furgge, Valais

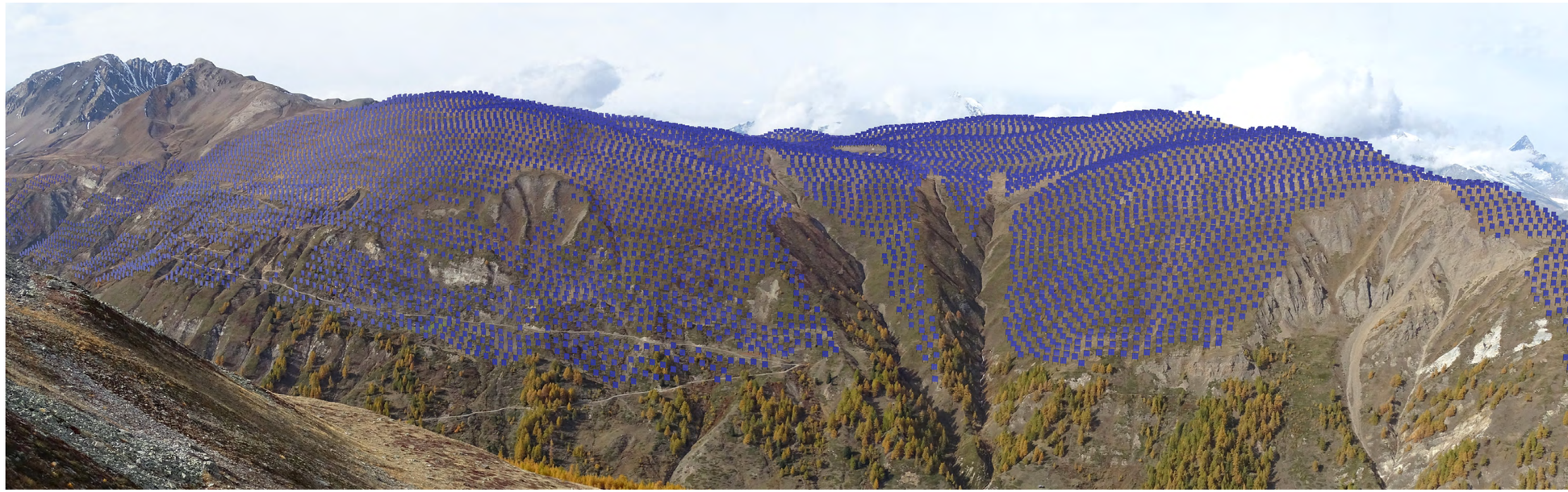

Visualisations basées sur des hypothèses : 10'700 modules de 75m^2, 4m à partir du sol, bifacial, puissance totale 250 MW

Projet Goya Onda : la biodiversité du lac de la Gruyère menacée par… le surf !

Pour faire plaisir à une poignée d'adeptes de surf en manque d'originalité, le projet Goya Onda envisage la création d'une vague artificielle sur le lac de la Gruyère. Problème : pour créer les conditions favorables à la pratique de ce sport marin qui, par nature, n'a pas sa place en Suisse, l'infrastructure prévue risque de détruire une partie des rives de ce lac pittoresque - et la biodiversité qu'il abrite avec. Pour lutter contre cette ineptie, un groupe de citoyens a créé l'association « Sauvez les Laviaux » et a lancé une initiative cantonale dont la FFW se porte naturellement soutien.

Les rives du Lac de Gruyère abritent d'innombrables espèces de faune et de flore. Ce lac idyllique doit être protégé.
Photos : Fondation Franz Weber

MARINA CORNU
Juriste

Un lac artificiel devenu réservoir de biodiversité

Créé artificiellement en 1948, le lac de la Gruyère a vu se développer sur ses rives et dans ses eaux une flore et une faune foisonnantes. Véritable havre de paix, tant pour les Gruyériens, que pour la biodiversité, qui s'y épanouit depuis plus de 70 ans, ce lac s'est transformé au fil du temps en réel milieu naturel. Batraciens, poissons ou encore oiseaux, ont construit leurs habitats précisément à l'endroit où le projet prévoit d'implanter son infrastructure gigantesque.

Détruire la nature… pour s'amuser !

Le projet est clair : il s'agit de privatiser une partie du lac pour permettre à quelques passionnés de s'adonner au surf sur des vagues artificielles. Problème : l'infrastructure nécessaire est prévue à Morlon, où le delta du lac de la Gruyère abrite une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale. Si le choix de l'emplacement est déjà en soi problématique, il s'accompagnerait, si le projet venait à aboutir, d'une multitude de nuisances. En effet, entre le bruit généré par la structure, le mouvement des vagues et la pollution lumineuse, il est certain qu'une bonne partie de la biodiversité des rives risque de fuir et de disparaître. De fait, Goya Onda, qui se prétend « durable », impacterait non seulement la valeur paysagère du site mais aussi le fragile écosystème qui s'y est développé. Le tout, pour favoriser un divertissement énergivore, alors que les économies d'électricité sont plus que jamais nécessaires !

Résistance

Pour tuer ce projet dans l'œuf et protéger à long terme la beauté et les valeurs naturelles du lac, l'association « Sauver les Laviaux » a lancé une initiative populaire cantonale pour la sauvegarde du lac de la Gruyère et de ses rives. La récolte de signature court jusqu'au 14 décembre 2022.

En outre, la Fondation Franz Weber (FFW), qui soutient cette initiative, souhaite inscrire la protection du lac de la Gruyère dans la Constitution fribourgeoise. Loin de « figer » les rives du lac, le texte de l'initiative reste assez large, afin de prévoir d'éventuels aménagements nécessaires au développement durable du lac. Parallèlement au soutien à l'initiative – qui résoudrait le problème une fois pour toute – la FFW et son bras armé, Helvetia Nostra, ne manqueront pas de s'engager aussi sur le plan juridique par des oppositions et recours au projet concrets, si cela devait s'avérer nécessaire.

Signez l'initiative « Sauver les Laviaux » !

Si vous souhaitez, comme nous, éviter que « Goya Onda » ne voit le jour, et que vous êtes citoyenne ou citoyen du canton de Fribourg, signez l'initiative ! Pour cela, rendez-vous sur le site internet et téléchargez la feuille de récolte de signatures.

« Goya Onda » : détruire les rives du Lac de Gruyère pour pratiquer le surf ? Un non-sens ! SVP, signez l'initiative !

Le vieux bois et le bois mort sont importants pour la forêt. Photos : www.conradamber.at

Protégeons nos forêts : osons les réserves forestières !

Avec le réchauffement climatique, l'exploitation dont nos forêts font l'objet les soumettent à une pression intolérable. Pourtant, leurs fonctions sont essentielles, tant pour la préservation des espaces naturels que pour notre propre survie. Si nous n'agissons pas maintenant, il sera bientôt trop tard : 30 % au moins des forêts suisses devraient d'urgence être placées sous protection – sous forme de réserves forestières naturelles.

DIANA SOLDO
Biologiste et Scientifique
de l'environnement, Dr. sc. ETH

La forêt : clé de voute de la nature

Les forêts naturelles intactes sont essentielles : elles abritent la plus grande biodiversité au monde et contribuent, dans une très large mesure, à la régulation du climat. En effet, elles extraient le CO2 de l'air et emmagasinent le carbone dans le bois et le sol. En outre, elles agissent sur la température et sur la propreté de l'air, puisqu'elles produisent de l'oxygène et jouent un rôle central dans le cycle naturel de l'eau. Ce n'est pas tout : les forêts forment aussi l'espace vital de communautés entières d'êtres vivants. Elles devraient être prises en compte et gérées en tant que telles ! Pour cela, une approche systémique, c'est à dire qui privilégie la vie de la communauté et non celle d'espèces isolées, est nécessaire. Car promouvoir la biodiversité ne signifie pas favoriser certaines espèces : bien au contraire, il s'agit d'encourager et de préserver la diversité, le réseau, les structures et les fonctions de l'écosystème. Or puisque la protection et le rétablissement des écosystèmes est l'une des missions les plus essentielles de la décennie à venir, pourquoi ne prenons-nous pas les mesures qui s'imposent ? A ce titre, les Nations Unies ne s'y sont pas trompées. En lançant la « décennie de l'ONU pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 », leur position est sans équivoque : jamais auparavant il n'a été aussi urgent de restaurer les écosystèmes dégradés. Jamais auparavant il n'a été aussi urgent de protéger nos forêts.

Laisser faire la nature

Au lieu d'agir, l'Homme, un peu partout sur la planète, persiste et signe. Chaque jour, ses interventions dans les forêts accélèrent un peu plus leur assèchement, mais aussi la propagation d'espèces invasives, la destruction des micro-organismes du sol et le déclin de la biodiversité. Ces dernières années, la sécheresse, les tempêtes et les attaques de parasites en Suisse ont été telles pour de nombreuses forêts, que leurs écosystèmes naturels ne sont plus en mesure dans bien des cas de fournir leurs services habituels. Alors si nous voulons que nos forêts puissent encore exercer leurs fonctions importantes à l'avenir, qu'elles continuent de résister aux changements climatiques et qu'elles demeurent un espace vital pour des milliers d'espèces, nous devons agir – et vite.

Savoir-faire ancestral

La nature possède une expérience de 300 millions d'années pour faire naître et régénérer la forêt. Nous, les hommes, ne sommes guère expérimentés en comparaison ! En outre, puisque nous ne sommes pas en mesure de superviser des processus et des dynamiques aussi complexes, une solution aussi simple qu'évidente s'impose : laissons faire la nature ! Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons garder encore longtemps une forêt saine et forte pour assurer tant notre survie que celle de nombreuses autres espèces.

Les forêts n'ont besoin que de notre protection - pour le reste, elles se débrouillent. Ainsi, en les protégeant et en les laissant libres de se régénérer, nous leur garantissons un développement en toute tranquillité. En permettant aux arbres de germer, grandir, vieillir, mourir et enfin de se décomposer sans intervention humaine, nous favorisons indirectement toute la communauté : nous lui donnons l'opportunité de se rétablir et de retrouver son équilibre.

Un besoin urgent de réserves forestières naturelles

Autrefois, la Suisse était recouverte à presque 80 % de forêts vierges – par forêts vierges, on entend par là des forêts qui n'ont pas été affectées par l'exploitation humaine et qui présentent une composition d'essences, une structure, un stock de bois mort, une dynamique forestière et une structure de sol naturels. Aujourd'hui, moins de 0,01 % des forêts suisses sont des forêts vierges.

Si l'initiative de créer de nombreux parcs ces dernières années, que ce soit les parcs naturels régionaux et les parcs naturels périurbains, peut être saluée, ils ne suffisent pas. En effet, ces derniers privilégient hélas souvent le développement économique, au détriment de la protection de la nature. Si la plupart d'entre eux valorisent les espaces vitaux et les paysages pour relancer le tourisme, le développement régional et permettre un contact avec la nature, un seul, le Parc national suisse, peut être classé réserve forestière. Il remplit les normes les plus strictes en matière de zones protégées.

Les réserves forestières sont des surfaces protégées dédiées durablement à la préservation des écosystèmes et de leur biodiversité. En Suisse, on distingue deux types principaux de réserves forestières - les réserves forestières particulières et les réserves forestières naturelles. Dans les premières, la forêt est exploitée au profit de certaines espèces - par exemple, les orchidées et les coqs de bruyère. Problème : cela ne favorise pas la biodiversité dans son ensemble. Dans les réserves forestières naturelles au contraire, on renonce entièrement à toute intervention sylvicole : les arbres vieillissent naturellement, ils restent dans la forêt une fois tombés et constituent l'espace vital d'une multitude d'espèces. Dans une réserve forestière naturelle, les prélèvements de bois et

Le hêtre, l'arbre à feuilles caduques le plus fréquent en Suisse.

toute autre forme d'exploitation sont également interdits. De la même façon, afin de permettre une régénération naturelle, il y est exclu que l'Homme y plante ou y sème des arbres. La forêt qui se développe est ainsi proche des forêts originelles.

Les premières réserves forestières naturelles de Suisse remontent à la première moitié du 20ème siècle : il y eu tout d'abord Scatlè en 1910, puis le Parc national suisse en 1914 et enfin la forêt d'Aletsch en 1933.

Si les réserves forestières couvrent presque 5 % de la surface boisée de Suisse, seule la moitié de cette dernière est composée de réserves forestières naturelles. Depuis une vingtaine d'années, le pays s'est fixé comme objectif politique d'augmenter la part totale des réserves d'ici à 2030 pour la faire passer à 10 %. Au vu de la situation actuelle, et notamment de la disparition massive des espèces, de la sécheresse persistante, de la chaleur croissante, de la baisse du gel, etc., il est urgent d'accroître au plus vite cette proportion. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme : selon eux, il faudrait même créer 30 à 50 % de réserves forestières naturelles !

Les réserves permettent aux arbres de vieillir.

Le hêtre

Le hêtre commun (Fagus sylvatica) est un arbre à feuilles caduques originaire d'Europe. Il fait partie de la famille des fagacées (Fagaceae), à laquelle appartiennent également les chênes (Quercus) et les marroniers (Castanea). Le charme, également acclimaté en Suisse, fait, quant à lui, partie de la famille des bétulacées. Le « rot » (« rouge ») du nom allemand de l'espèce (Rotbuche), fait référence à la coloration parfois rougeâtre du bois. Quant au hêtre pourpre, qui doit son nom à la couleur de ses feuilles, il s'agit d'une forme ornementale du hêtre commun spécifiquement cultivée et plantée.

Le hêtre commun, appelé « hêtre » dans le langage courant, est l'espèce d'arbre dominante dans les peuplements forestiers naturels du Plateau suisse. Il est adapté à de nombreux sites et passe pour le pilier le plus stable de toute forêt proche de son état naturel. Au cours des derniers siècles, le hêtre a perdu du terrain, pour des raisons d'exploitation forestière, au profit d'espèces de conifères plus diverses, notamment l'épicéa. Or depuis quelques années, ce dernier est passé du statut « d'arbre à pain » de l'économie forestière à celui « d'arbre à problème » : les sécheresses de plus en plus longues et les averses courtes et violentes l'ont tellement affaibli, qu'il ne peut plus se défendre contre son ravageur, le scolyte. Le hêtre, quant à lui, devrait sans difficultés se maintenir dans la plupart des régions suisses, en raison de sa grande amplitude géographique et de sa faculté d'adaptation élevée.
Malgré cela, les forêts de hêtres à forte proportion d'arbres âgés, ainsi que de bois mort sur pied et au sol, sont aujourd'hui rares sur le Plateau suisse. Elles constituent pourtant un espace vital essentiel pour de nombreuses espèces d'animaux, de végétaux, de champignons et de lichens et doivent par conséquent faire l'objet d'une protection renforcée sous forme de réserves forestières naturelles.

Conseil pour l'achat de bois de chauffage : Si vous voulez faire une bonne action pour nos forêts, achetez du bois d'épicéa : il est excédentaire en Suisse, car de nombreux arbres ont été abattus à la suite d'attaques de parasites ou de tempêtes. S'il a certes, une valeur calorique moindre, son prix est aussi inférieur d'un tiers. En revanche, gare au bois de hêtre : vendu comme bois de chauffage, il est issu de hêtres sains spécialement coupés.

Pour Vera Weber, Fritz Sahli (au milieu) et Kilian Baumann, « il faut établir des coopérations pour pouvoir relever les défis de l'avenir ».
Photos : Patrick Schmed

Initiative contre l'élevage intensif : des progrès, malgré le « non »

Les électeurs ont beau avoir dit « non » à l'initiative contre l'élevage intensif, certains éléments laissent penser qu'une lueur d'espoir demeure pour améliorer les conditions de vie des animaux… et des agriculteurs ! Le jour de la votation, Vera Weber s'est entretenue avec deux de leurs représentants. Suite à leurs échanges, la présidente de la FFW s'est dite confiante, concernant une potentielle amélioration du bien-être animal en Suisse.

PATRICK SCHMED
Reporter et journaliste

Quand une équipe de football perd à 4-6, il n'y a généralement pas de quoi se réjouir. Sauf s'il s'agit d'une petite équipe inconnue qui affronte un géant du stade. Cette comparaison s'applique parfaitement au référendum du 25 septembre, date à laquelle le peuple suisse était invité à se prononcer sur l'initiative contre l'élevage intensif. Si cette initiative populaire a certes, été rejetée par 62,9 pour-cent des voix, les 37,1 pour-cent qui l'ont approuvée montrent qu'à l'avenir, les consommateurs seront plus attentifs concernant la provenance des produits d'origine animale qu'ils achètent.

Consommateurs avertis

« Grâce à l'initiative, tous les foyers se sont sentis concernés par le sujet de l'élevage et du bien-être animal », souligne Vera Weber. « L'opinion publique suisse est de plus en plus consciente des effets d'une consommation de viande importante sur les animaux, l'environnement et la santé individuelle. » Pour la Fondation Franz Weber, le résultat de la votation n'a donc pas sifflé la fin du match, bien au contraire. « Nous allons continuer à faire savoir ce que des milliers d'animaux endurent dans l'élevage intensif », martèle Vera Weber.

Soutenir l'agriculture

Loin de déclarer forfait, la présidente de la FFW se réjouit : « Nous nous sommes fait des alliés au Parlement et nous avons élargi notre réseau », sourit Vera Weber, commentant les effets positifs de l'initiative – notamment le fait d'avoir rendu les consommateurs plus responsables. Fritz Sahli, de la ferme bio de Schüpfenried, est ce ceux-là : il vient de rejoindre le réseau de la Fondation Franz Weber. Le jour du vote, il a invité les promoteurs de l'initiative dans sa ferme, à Uettligen bei Wohlen. Kilian Baumann, conseiller national, président de l'Association des petits paysans, et lui-même agriculteur soucieux de changement, était également présent. Tous deux sont intarissables concernant les avantages que l'agriculture suisse pourrait retirer de la suppression de l'élevage intensif !

Interview de Kilian Baumann, conseiller national et président de l'Association des petits paysans

Pour Kilian Baumann, en votant « non », les exploitants agricoles se sont privés d'une opportunité.

Estimez-vous que les instances politiques n'ont pas mesuré l'importance des objectifs de l'initiative ?
Kilian Baumann : Non, le Parlement et le Conseil fédéral sont parfaitement conscients des problèmes liés à l'élevage intensif. J'en veux pour preuve qu'ils avaient élaboré une contre-proposition.

Pourtant, elle n'a pas été discutée. Pourquoi ?
Les importations de viande, qui constituent un paramètre important, n'y figuraient pas. Voilà pourquoi nous avons élaboré une contre-proposition indirecte. Laquelle a été combattue par l'association des paysans. Pour moi c'est incompréhensible, car les exploitants agricoles auraient pu obtenir de meilleurs prix – un objectif que l'association poursuit depuis des décennies.

Peut-être craignaient-ils que cette augmentation ne soit pas acceptée ?
L'expérience nous a montré qu'on pouvait gagner plus en effectuant des améliorations et en communiquant sur nos actions. Les consommateurs, par exemple, sont prêts à payer plus cher pour des œufs issus de poules pondeuses disposant d'un espace où sortir.

Les agriculteurs sont-ils passés à côté d'une opportunité ?
J'en suis convaincu. Ils auraient pu œuvrer en coulisse en faveur d'une consommation plus responsable et de prix plus élevés. Et ce, pas seulement grâce aux subventions.

A-t-on besoin de subventions pour les produits d'origine végétale ?
Elles sont déjà en usage pour les fruits et les légumes. Les producteurs de substituts végétaux viennent de fonder une association afin d'avoir eux aussi accès à davantage d'aides et de possibilités, y compris en matière de publicité et de lobbying.

Vous-même avez des animaux dans votre ferme. Pourtant, vous préconisez d'aller vers plus de produits végétaux ?
Répondre aux défis de l'avenir nécessite d'établir des coopérations, entre autres, avec les producteurs de substituts végétaux.

Les adversaires de l'initiative affirment que la suppression de l'élevage intensif ferait perdre des emplois. Qu'en pensez-vous ?
Cet argument ne me paraît pas valable, car c'est justement l'élevage industriel qui supprime de nombreux emplois. La concentration des activités dans deux grands abattoirs, par exemple, a évincé les boucheries et les ateliers d'abattage de moindre importance.

Interview de Fritz Salhi, de la ferme bio de Schüpfenried, à Uettligen

Fritz Sahli a invité les promoteurs de l'initiative dans sa ferme le jour de la votation.

Si on réalise des améliorations et que l'on communique sur le sujet, on est en droit d'exiger des prix plus élevés », gronde Kilian Baumann.

La victoire du « non » signifie-t-elle que l'on consommera désormais davantage de viande à prix cassés ?
Fritz Sahli: La tendance est plutôt à une consommation plus responsable. Le groupe cible, celui des jeunes citadins, ira encore plus dans ce sens.

Est-il également prêt à payer plus cher ?
Le magasin de la ferme bio de Schüpfenried montre que ce système fonctionne. Le comportement des consommateurs contribue à influer sur ce qui est produit et sur la façon dont cela est produit.

Ici, les vaches ont le choix entre un vaste parc et le pré.

Si le sort des cochons dans l'élevage intensif reste peu enviable, il en va autrement à la ferme bio de Schüpfenried.

Cela ne suffira pas à marquer la fin de l'élevage industriel.
C'est vrai, car les deux grands abattoirs de la Suisse se sont orientés vers la viande à bas prix, et car la fenaco livre le fourrage correspondant. Il faudrait que les agriculteurs soient plus nombreux à s'élever contre cette évolution.

Ce que vous faites, cela demande du courage !
C'est plutôt une vision et la volonté de ne plus être le « valet » d'un système. J'ai pris cette décision parce que je ne voulais pas me laisser enfermer dans une spécialisation. Pour moi, l'agriculture s'inscrit dans un cycle. Je veux la pratiquer dans toute sa diversité.

On se croirait presque dans une idylle paysanne.
C'est vrai, de ce point de vue je suis un « rêveur ». Mais ce rêve pourrait également devenir réalité dans d'autres fermes.

Qu'est-ce qui est différent ici ?
Par exemple, le fait que 70 pour-cent du fourrage est produit sur place, entre autres, grâce à l'engrais fourni par les bêtes. Ce qui est d'ailleurs en accord avec les principes de Demeter Schweiz.

Si les bâtiments ne correspondent pas à l'image que l'on se fait habituellement d'une ferme, c'est parce que l'on a dû les reconstruire complètement à la suite d'un incendie.
On a opté alors pour des bâtisses modernes, qui s'intègrent bien dans le voisinage. La ferme est située à la jonction entre la ville et la campagne. C'est pour cela que je me voie aussi comme un bâtisseur de ponts.

Que faut-il faire, après le rejet de l'initiative, pour pouvoir répondre aux défis de l'avenir ?
Ne pas vouloir uniquement créer de la valeur, mais aussi l'apprécier.

Nous devons nous libérer de nos anciens schémas de pensée, créer des réseaux, y compris avec les jeunes, et continuer à croire qu'un jour, les animaux connaîtront le paradis sur terre.

Ferme bio de Schüpfenried : une oasis au carrefour de la ville et de la campagne.

L'emblématique éléphant d'Afrique est toujours au cœur des débats de la CITES - la CoP19 ne fait pas exception!
Photos : Fondation Franz Weber

Une réunion internationale cruciale pour l'avenir des espèces sauvages

Du 14 au 25 novembre prochain, les 184 États-membres de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) tiendront leur sommet triennal. L'avenir de certaines espèces se jouera donc à Panama City, notamment celui de l'éléphant d'Afrique, du rhinocéros blanc du sud, de l'hippopotame et des grenouilles de verre.
La Fondation Franz Weber, observatrice auprès de la CITES depuis 1989, sera de la partie, et fera tout son possible pour que les pays prennent (enfin) leurs responsabilités pour protéger le monde sauvage.

ANNA ZANGGER
Avocate

La CITES est un traité international à la croisée des chemins entre la protection des espèces et la régulation du commerce. Son but : réglementer le commerce international d'espèces de plantes et d'animaux menacées d'extinction pour assurer leur protection – tout en continuant, si possible, à les exploiter. Cette ambivalence est la source de discussions houleuses et, souvent, de frustrations de part et d'autre : les uns veulent interdire le commerce de certaines espèces, les autres veulent poursuivre une industrie juteuse. Autre spécificité de cette convention : les ONG (qu'elles soient pour le commerce ou pour la conservation des espèces) jouent un rôle important dans la formation des opinions et la prise de décision par les Etats-membres (dits « Parties »).

Tous les trois ans, les membres de la CITES se réunissent en une « Conférence des Parties » (Conference of the Parties, dite « CoP »), sorte d'assemblée générale où toutes les décisions importantes sont prises. En novembre prochain, la 19ème CoP (CoP19) de la CITES se tiendra à Panama City, au cœur de l'Amérique latine. L'ordre du jour est rempli à l'extrême, certainement en raison de la gravité accrue des menaces qui pèsent sur les espèces du monde entier, à cause du commerce mais également de la disparition des habitats naturels et du réchauffement climatique, et de la la complexification des problématiques, notamment liées à l'inclusion des « communautés rurales » dans les processus internationaux.

Les Parties devront prendre des décisions cruciales sur de très nombreuses espèces, et notamment les emblématiques éléphants d'Afrique, rhinocéros blancs du sud et hippopotames. Certaines espèces victimes de l'industrie des « animaux domestiques », tels que les poissons marins d'ornement et les grenouilles de verre, seront également au centre des débats. Cette réunion est d'autant plus importante qu'il y a urgence : il est essentiel de prendre rapidement des mesures drastiques de protection du monde sauvage ; à défaut, nous risquons de perdre, à jamais, une immense partie des espèces de faune et de flore.

La FFW – Observatrice active au sein de la CITES

La FFW a le statut d'observatrice au sein de la CITES depuis 1989 – date, d'ailleurs, à laquelle tous les éléphants d'Afrique avaient été inscrits à l'Annexe I de la CITES, de sorte que tout commerce international, notamment de leur ivoire, avait été interdit. Depuis lors, elle participe régulièrement aux réunions de la CITES, tout particulièrement pour assurer une meilleure protection des éléphants, protection qui avait malheureusement été affaiblie au fil des ans. La Fondation soutient par ailleurs le travail de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA), une alliance de pays africains avec pour objectif commun la protection de cette espèce.

Au Panama, la FFW sera comme toujours de la partie. Elle mettra tout en œuvre pour informer les Etats sur la réalité du trafic de l'ivoire, du braconnage et de l'épouvantable commerce d'éléphants vivants. Si possible, elle tentera d'influer sur les débats, et d'obtenir des décisions favorables à la protection de cette espèce. L'expérience

Les grenouilles de verre sont menacées par l'industrie des animaux de compagnie.

L'éléphant est menacé par le commerce de l'ivoire, les exportations d'éléphants vivants vers des zoos du monde entier, ainsi que la perte d'habitat.

En 1989, tous les éléphants d'Afrique avaient été inscrits à l'Annexe I de la CITES, les sauvant de l'extinction.

de la Fondation dans ces domaines est appréciée : ses enquêtes sur le terrain, à l'instar de récents rapports approfondis réalisés en Namibie et au Botswana sur le commerce d'éléphants vivants et sur les véritables retombées de la chasse au trophée représentent de précieuses sources d'information.

La Fondation lutte également contre le commerce de poissons marins d'ornement et des grenouilles de verre, capturés dans la nature pour approvisionner l'industrie des aquariums dans le monde entier. Elle soutient ainsi l'inclusion des grenouilles de verre à l'Annexe II de la CITES, et est particulièrement active pour s'assurer qu'une enquête concernant l'impact du commerce sur les poissons marins ornementaux soit menée de toute urgence par la CITES. La FFW s'implique par ailleurs en faveur de l'inscription à l'Annexe I de l'hippopotame, et s'oppose fermement à l'affaiblissement de la protection des rhinocéros blancs du sud, comme le suggère la Namibie.

Nouvelle mise à l'épreuve pour la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA)

La FFW soutient le travail de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique depuis sa création en 2007. Cette alliance de plus de 30 pays, qui représentent plus de 70% de l'aire de répartition de l'éléphant, agit à chaque réunion de la CITES pour tenter d'améliorer la protection de cette espèce.

La CEA présente plusieurs propositions fondamentales à la CoP19 :

Une proposition d'inscrire tous les éléphants d'Afrique à l'Annexe I de la CITES, afin d'assurer leur protection absolue sur tout le continent (actuellement, les populations d'Afrique du sud, du Botswana, de Namibie et du Zimbabwe sont seulement inscrites à l'Annexe II de la CITES, ce qui créé un flou juridique, notamment concernant le commerce de l'ivoire) ;

Interdiction de tout commerce d'éléphants vivants hors d'Afrique. Actuellement, il existe un flou juridique considérable concernant les exportations d'éléphants vivants, selon le pays d'où ils proviennent. Certains pays d'Afrique australe profitent de ce manque de clarté pour capturer des éléphants dans la nature, souvent des bébés, et pour les envoyer vers des zoos hors du continent – comme cela a été récemment le cas en Chine et aux Emirats arabes unis, où de jeunes spécimens ont été expédiés en toute impunité afin de satisfaire la demande de zoos locaux. La Coalition est convaincue que

Encadré – Les Annexes de la CITES ; un système concret et efficace

La CITES est une Convention efficace, parce qu'elle prévoit un système très concret de réglementation du commerce. Les espèces menacées sont ainsi inscrites sur trois listes, les fameuses « Annexes » au traité. Ainsi, si une espèce est inscrite à l'Annexe I, elle est considérée comme menacée et son commerce international est interdit. Si elle est inscrite à l'Annexe II, son commerce est fortement restreint et soumis à l'obtention de permis du pays importateur et exportateur, car l'espèce pourrait être menacée d'extinction si son commerce n'était pas fortement régulé. Enfin, l'Annexe III est la liste des espèces inscrites à la demande d'une Partie qui en réglemente déjà le commerce et qui a besoin de la coopération des autres Parties pour en empêcher l'exploitation illégale ou non durable.

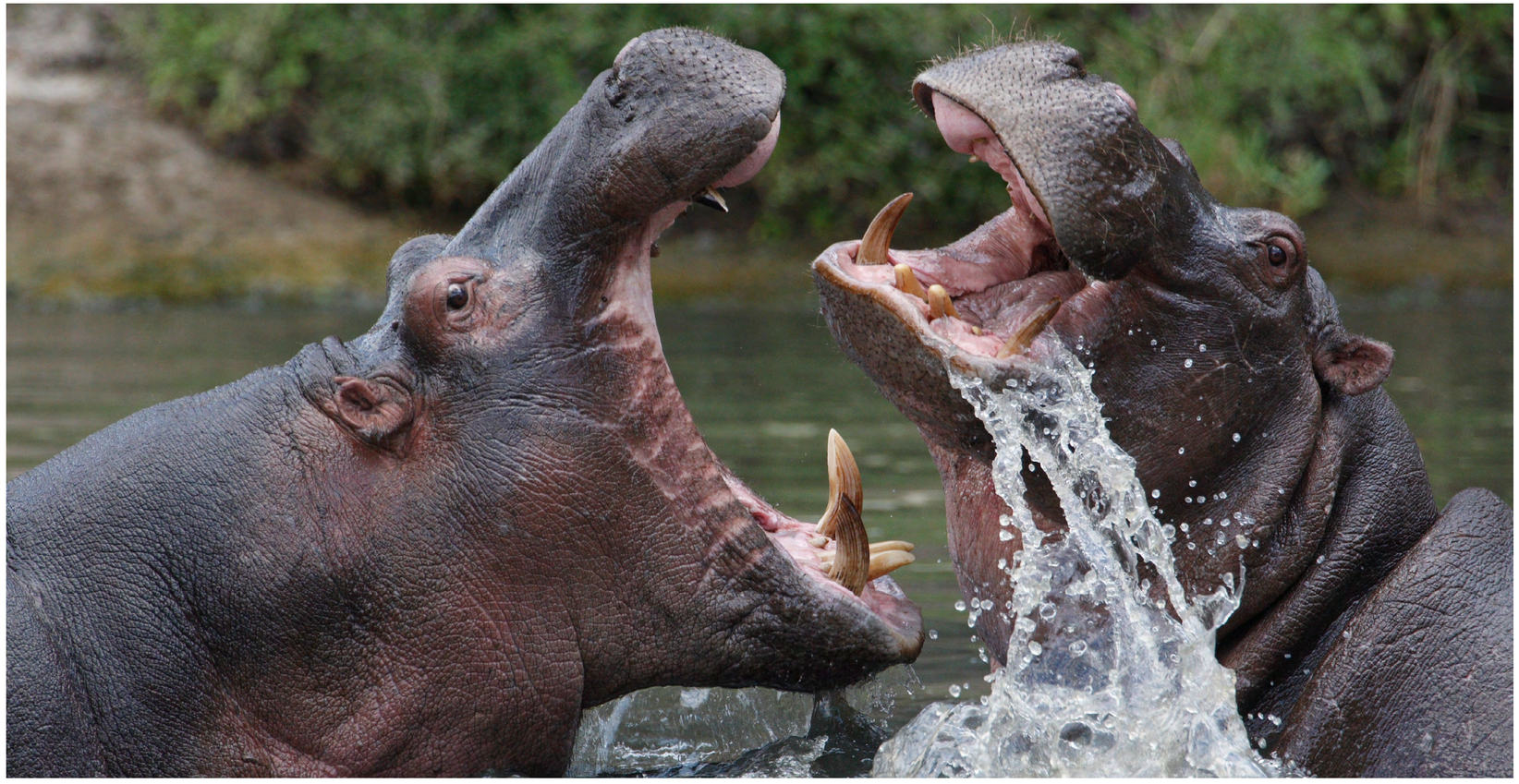

Les dents d'hippopotames sont vendues à prix d'or sur certains marchés asiatiques…

ce type de capture et d'exportation ne présente aucun avantage pour la protection des éléphants, et propose donc une règle unique : les exportations ne doivent être possibles que vers des zones de conservation dans l'habitat naturel de l'éléphant en Afrique, c'est-à-dire in situ. L'Union européenne s'y oppose : elle propose de remettre la discussion à la prochaine CoP dans trois ans, et veut que les pays de l'aire de répartition se rencontrent pour trouver une « solution commune »… La CEA est vent debout contre cette proposition, non seulement parce que les éléphants ne peuvent pas se permettre d'attendre encore trois ans, mais aussi parce que la « discussion » suggérée par l'UE n'est en fait qu'un prétexte pour favoriser les pays d'Afrique australe qui veulent continuer à vendre leurs éléphants !

Une proposition visant à obtenir des inventaires des stocks officiels mondiaux d'ivoire à jour et détaillés. Ces stocks, issus de saisies d'ivoire braconné, représentent, pour les Etats, des risques sécuritaires et un coût important. En outre, des fuites de ces stocks officiels surviennent régulièrement, favorisant le fait que de l'ivoire illégal se retrouve sur le marché. La surveillance de ces stocks est donc de la plus haute importance : les pays doivent fournir des données précises et à jour à leur sujet.

Une proposition visant à évaluer si les marchés d'ivoire nationaux qui restent encore ouverts à l'heure actuelle contribuent, ou non, au commerce illégal ou au braconnage. Cette proposition a pour objectif de faire plier le Japon, seul grand marché national encore ouvert, et d'obtenir de ce pays qu'il prenne, enfin, des mesures pour mettre un terme à son commerce d'ivoire.

Le jeu trouble de l'UE

L'UE joue un jeu trouble à la CITES. Tout en se faisant passer pour le « chevalier » de la nature et de la conservation des espèces, elle veille farouchement sur ses intérêts économiques et à ne pas froisser certains partenaires commerciaux. Ainsi, elle s'oppose à la proposition de la CEA d'inscrire tous les éléphants d'Afrique à l'Annexe I. Par ailleurs, elle veut faire croire qu'elle cherche une solution pour le commerce des éléphants vivants, alors qu'elle veut surtout gagner du temps et favoriser les pays d'Afrique australe. Elle s'oppose aussi à une meilleure protection des hippopotames, et manque de rappeler à l'ordre certains pays qui comme la Namibie et le Botswana, veulent affaiblir la protection de leurs rhinocéros blancs du sud.

Problème : l'UE est très puissante au sein de la CITES. En effet, elle vote en bloc, et pas des moindres : son vote en vaut 27 ! La CITES est l'une des seules conventions internationales où l'on vote, et où les décisions ne sont pas prises par consensus, mais à 2/3 des voix. Par conséquent la force de frappe de ces 27 voix est en général ce qui fait la différence entre l'échec ou l'admission d'une proposition…

La CEA, elle, ne peut pas voter en bloc. Il faut que chaque membre de la Coalition soit présent et accrédité auprès de la CITES pour que le vote compte. Il faut aussi que les pays aient une délégation suffisamment grande pour suivre toutes les questions à l'ordre du jour et ainsi voter le moment venu – difficile, pour des pays qui manquent cruellement de moyens. Cela dit, la puissance de la CEA est incontestable, et l'UE le sait : lors des réunions précédentes, notamment lors la CoP18 en 1019, l'action coordonnée de ces pays africains a représenté un véritable contre-poids à l'UE, et a été décisive pour la protection des éléphants.

La Suisse, frileuse

La Suisse est l'Etat dépositaire de la CITES et le secrétariat de la Convention, qui assure son fonctionnement, est à Genève. Notre pays a donc un rôle particulièrement important à jouer, et son influence sur les débats de la CITES n'est pas négligeable. Toutefois, malheureusement, la position de la Suisse est encore très « conservatrice » en matière de commerce international : elle estime qu'il faut favoriser le commerce, et non la protection des espèces. Cela explique pourquoi le vote de la Suisse est continuellement défavorable à certaines propositions de conservation, dont celle concernant l'inscription de tous les éléphants à l'Annexe I de la CITES. Quel dommage que le Ministre compétent, M. Berset en charge des affaires vétérinaires, ne montre pas davantage d'implication en faveur de la protection de la nature !

Une lutte acharnée en perspective

Le travail de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique et de la FFW n'est pas une sinécure. Outre, les propositions déjà évoquées, il faudra également se battre contre les demandes de réouverture du commerce de l'ivoire et contre celles prônant la réduction de la protection de nombreuses espèces. Pour couronner le tout, rappelons que ces pourparlers auront lieu dans un contexte d'affaiblissement général du système même de la CITES, menacé par la volonté croissante de certaines Parties qui souhaitent inclure les communautés « rurales » locales - qui ne bénéficient en réalité que rarement du commerce international des espèces – aux processus de négociation.

Pourtant, à l'heure où, selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), un million d'espèces sont menacées d'extinction, et où l'habitat sauvage de ces mêmes espèces est détruit à un rythme exponentiel, il ne fait plus aucun sens de favoriser le commerce d'animaux et de plantes menacées au détriment de leur protection. Le principe de précaution, fondamental en droit national et international de l'environnement, doit pousser les pays à prendre des mesures concrètes, à la CoP19, pour mieux protéger ce qu'il reste de sauvage sur cette planète. Nous y veillerons, comme à notre habitude, avec passion et acharnement !

En dépit des circonstances, les animaux ont pu continuer à mener leur existence quotidienne habituelle.
Photos : Fondation Franz Weber

Vent de tempête sur Equidad : nos bénévoles sur le front pour combattre les incendies

En Argentine, les feux de forêt font rage autour d'Equidad, notre sanctuaire. Plus que jamais, nos bénévoles sont sur tous les fronts : en plus de leurs tâches habituelles, ils combattent le brasier aux côtés des pompiers. Si l'objectif, à court terme, est de sauver la forêt, il s'agit également, sur le plus long terme, de faire avorter les projets de déboisement des éleveurs qui favorisent les départs de feu.

Combat sur plusieurs fronts

Nos bénévoles ont beau être rompus aux conditions de vie extrêmes, ils ont dû faire face, le 3 octobre dernier, à une menace inattendue : le feu. Comme le rapporte Alejandra Garcia, la directrice du sanctuaire, un feu de forêt s'est en effet déclaré peu après minuit, à une quinzaine de kilomètres de la réserve. Très vite, en raison de fortes rafales de vent du nord, la fournaise devient incontrôlable. Il faut faire vite : la forêt autour du sanctuaire est une véritable réserve de biodiversité et d'essences rares, sa destruction serait une perte irréparable pour la région. Et si le vent tourne au sud, notre havre de paix et tous ses occupants se retrouveront dans l'œil du cyclone. Alors, en pleine nuit, Alejandra et ses équipes rejoignent les forces vives mises à la disposition des pompiers, leur apportant des sachets de fruits et des bouteilles d'eau.

Sauver la forêt

« Malgré cette situation exceptionnelle, les animaux ont pu continuer à mener leur existence quotidienne habituelle », se réjouit la directrice d'Equidad. Faisant fi du surmenage et du danger, nos bénévoles ont assuré. La forêt, quant à elle, aura du mal à se remettre de cette catastrophe. Pour Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, si le pire a été évité, les dégâts sont hélas irréversibles. Pourtant, comme elle le souligne, « Notre mission n'est pas seulement de prendre soin de nos animaux, mais aussi de défendre la zone boisée qui entoure notre terrain de 312 hectares ». Sans forêt, il n'y aurait pas d'eau potable, pas de pluie, et la qualité de l'air se détériorerait. « Voilà pourquoi la protection de cette forêt fait partie de l'engagement auquel nous continuerons à nous consacrer sans relâche », clame la militante des droits des animaux.

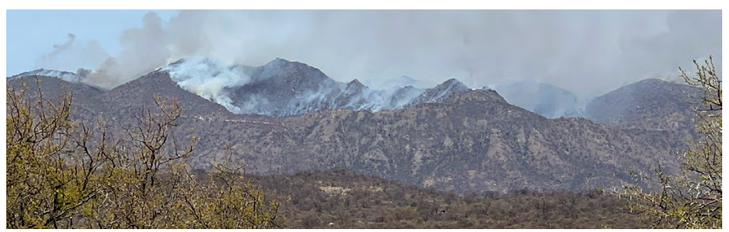

Depuis San Marcos Sierra, on pouvait observer la progression des flammes traversant la forêt indigène.

Ecocide

Pour Vera Weber et Alejandra Garcia, l'essentiel désormais est de lutter contre la politique de défrichement des éleveurs. Certains d'entre eux, faute d'obtenir les autorisations nécessaires pour étendre leurs zones de pâturage, pratiquent la technique de la terre brûlée. A ce titre, les pompiers et le ministère de l'Environnement sont formels quant à la nature criminelle de l'incendie du 3 octobre. « Il s'agit d'un écocide, c'est-à-dire d'un crime contre la nature et les lois du pays », s'emporte Vera Weber. Les autorités suspectent notamment les éleveurs du nord de Cordoue, étant donné leur volonté acharnée de défricher la surface forestière pour l'utiliser comme pâturage.

Lutter contre le déboisement

Alors que 97 pour cent de la forêt indigène d'origine de toute la province ont déjà été déboisés pour la production de soja génétiquement modifié et l'élevage de bétail, ce drame rappelle que le véritable enjeu local est la lutte contre le déboisement. Jusqu'à présent, seule la réserve forestière qui abrite le sanctuaire Equidad avait été épargnée. Ce dernier, classé « zone rouge », bénéficie d'une protection maximale. Ainsi, l'abattage des arbres et arbustes indigènes y est interdit dès lors qu'ils ont atteint une hauteur de 80 centimètres. Les producteurs et le gouvernement ont tenté à plusieurs reprises de modifier la législation forestière mais, s'étant heurtés à l'opposition de la société civile, d'universitaires et de scientifiques, ils ont dû faire machine arrière. Avec le concours des conditions climatiques qui, hélas, jouent en leur faveur, les éleveurs tentent donc de défricher par le feu pour obtenir ce qui leur a été refusé…

La brigade du feu trace le cours de la rivière par laquelle le feu peut être atteint – une carte très utile pour travailler dans une région que peu de gens connaissent.

Niveau d'alerte jaune

Le premier jour du printemps il y avait de la neige, la semaine suivante les températures sont montées à 30 degrés, et depuis il n'y a pas eu de pluie », résume Alejandra Garcia. « À la fin de l'été, la pluie est devenue rare et le vent a commencé à assécher le paysage. » Le risque d'incendie de forêt le plus élevé possible est classé « alerte jaune » et - grâce aux efforts déployés par les bénévoles d'Equidad, par la Fondation Franz Weber et ses donateurs – son signal peut être entendu bien au-delà de l'Argentine.

Ambre Sanchez

Quand les temps sont durs, la Nature est notre alliée la plus sûre

Depuis qu'a débuté l'été brûlant qui nous accable cette année, je vois avec une tristesse infinie dépérir la campagne qui m'entoure, terrassée par la dramatique sècheresse due au réchauffement climatique.

Alika Lindbergh dans son atelier près de Paris : l'artiste-peintre, écrivaine et protectrice de la nature est la belle-fille du premier aviateur transatlantique Charles Lindbergh ; elle écrit depuis plus de 30 ans pour le Journal Franz Weber. Photos : Fondation Franz Weber

ALIKA LINDBERGH
artiste-peintre, écrivaine et protectrice de la nature

D'année en année dorénavant, les grandes pluies salvatrices se font rares, la canicule sévit de plus en plus longuement et s'aggrave partout, du nord au sud de l'Europe comme ailleurs dans le monde, où les régions désertiques gagnent inexorablement du terrain.

Le cœur serré, impuissants, nous assistons à la détresse déchirante de pauvres gens qui ont tout perdu – soit dans d'incontrôlables incendies de forêt, soit sous les coups de furieuses tornades, soit sous le déferlement d'inondations brutales, ou, tout simplement, suite à une désertification progressive de leurs terres cultivées... Et comment ne pas percevoir la souffrance des animaux et des végétaux alors que les allées de nos parcs et jardins sont déjà recouvertes d'épais tapis de feuilles tombées, complètement racornies ? Alors que nous y trouvons des oiseaux morts de déshydratation ? Alors qu'on peut observer, en plein jour, des hérissons qui errent, en quête d'eau et de nourriture?

Qui pourrait se détourner de cela, sinon des inconscients ? Depuis très longtemps les cris d'alarme répétés par les défenseurs de l'environnement et par des écologistes (scientifiques) auraient dû déclencher de fermes décisions au sommet de tous les États du monde... mais il n'en a rien été.
Résultat : des désordres climatiques parfois apocalyptiques font partie désormais de la «norme » - et, quoi qu'en disent les manipulateurs, nous, les gens de bon sens, savons qu'ils ne sont pas «naturels », mais au contraire anormaux.
Hélas ! Il est bien tard pour empêcher ce qui nous arrive, il va falloir « faire avec » et, d'urgence, tenter au moins d'arrêter le processus, les terrifiants développements futurs d'une situation déjà bien assez désastreuse.

Ce sera donc notre combat, encore et encore ! Pourrons-nous sauver la NATURE que nous aimons? La VIE de notre Terre mère?

Il le faut et ce n'est pas impossible – j'en suis convaincue. Mais ce ne sera pas facile – d'autant moins facile aujourd'hui où un autre fléau, de la pire sorte, rend notre action encore plus difficile.

Récemment encore nous avions pourtant de bonnes raisons d'espérer : la sauvegarde de la nature était davantage prise au sérieux, et par un nombre grandissant d'humains de tous âges et de toutes conditions. On sentait qu'un tournant décisif s'amorçait, qu'un changement important des mentalités se produisait en profondeur. Partout – ou presque – dans le monde les prises de conscience se multipliaient : conscience de nos erreurs à réparer, de nos déprédations à arrêter radicalement, et, malgré les sarcasmes et le déni des manipulateurs ordinaires, conscience de l'évidente responsabilité humaine dans les désastres écologiques qui frappent la planète.

On sentait même naître un peu partout une empathie et une bienveillance autrefois trop rares envers les animaux – et cela mieux assumé et mieux admis que naguère.

Ce changement très net reste d'ailleurs acquis, car il est profond et se manifeste par des signes surprenants, comme l'engouement récent pour les arbres ; leur intelligence, leurs facultés d'entraide, leurs émotions, même!

C'est là un progrès fondamental dans la conception du monde de, désormais, beaucoup de nos contemporains.

Oui, nous pouvons sur une telle base, croire raisonnablement à l'adhésion humaine à des valeurs préservatrices, respectueuses, de la nature et des autres vivants, nos frères.

Hélas ! Une explosion démoniaque risque de bloquer nos efforts et de balayer à l'arrière-plan nos bonnes intentions – Inattendue, elle a déjà bouleversé un peu plus notre époque perturbée et chaotique : LA GUERRE!

Comme un coup de tonnerre, cet épouvantable fléau a ramené en Europe – donc à nos portes – un enfer oublié et une hystérie médiatique a déferlé sur nos vies à travers tous ces écrans, qui nous gouvernent en nous déstabilisant.

LA GUERRE ! – en Europe ! – et donc assez proche de nos pays pour nous remplir d'appréhension justifiée.

Tous, nous avons été stressés, mais sans nul doute les plus «secoués » furent les survivants devenus vieux – et assez rares – de la deuxième guerre mondiale, car ceux-là savent exactement de quelle terrifiante menace il s'agit. Je le sais, oui : je sais ce qu'est la vraie guerre, car entre mes dix ans et mes quinze ans je l'ai vécue, avec ses

combats de rue, ses bombardements quotidiens durant des semaines, ses maisons réduites en gravats et en cendres, la faim, le froid, le manque de médicaments, la peur… et bien sûr l'omniprésence de la mort violente.
Je sais de quoi on parle lorsqu'on évoque la possibilité – ou non – d'une troisième guerre mondiale. Quelle folie !

C'est en tout cas parce que j'en ai gardé des souvenirs qui pourraient être utiles que j'en parle aujourd'hui dans le Journal Franz Weber, consacré aux animaux et à la nature.

Parce que je puis y affirmer en toute connaissance de cause que si par malheur la guerre – ou plus vraisemblablement ses séquelles collatérales – se rapprochaient de nous, une nature préservée nous serait plus indispensable que jamais. Car en temps de guerre comme en temps de crises sévères, la nature est notre alliée la plus sure, sinon la seule. Que ce soit sur le plan matériel ou dans le domaine psychologique, terriblement éprouvé par la guerre, la nature se révèle un refuge, la mère nourricière, la fée marraine secourable, l'amie discrète et généreuse qui apaise, qui soigne, et qui parfois guérit, voire même sauve la vie.

En ces temps troublés, il est donc primordial de la sauver, de la restaurer comme on fait d'une œuvre d'art, de lui rendre sa santé comme on le ferait pour notre mère… Et elle sera là pour nous quand ce sera nécessaire, croyez-moi.
Ne nous laissons surtout pas détourner de notre devoir filial envers elle et nos frères les autres vivants, parce que la guerre et les crises nous menacent : c'est justement parce que les années qui viennent risquent fort d'être dures que nous aurons besoin de sa générosité, de sa beauté qui émerveille aussi, et de sa prodigieuse vitalité. N'oublions jamais que sans elle et sans la multiple splendeur de sa biodiversité nous n'existerions même pas !

Si j'insiste tant sur ce point, c'est qu'il ne faudrait pas que les graves événements actuels permettent que soient refoulées au second plan, remis à plus tard, ou tout bonnement passées à la trappe les urgences écologiques.
Déjà, on voit ici et là pointer dans les discours politiques et les médias des

Je sais de quoi on parle lorsqu'on évoque la possibilité – ou non – d'une troisième guerre mondiale. Quelle folie !

tentatives de ridiculiser et de rejeter les menaces pesant sur la nature, et plus encore, sur les animaux…

On réentend même les plaisanteries débiles et éculées concernant les défenseurs de la nature, ces « amis des moustiques » (sic!). Déjà, les refuges pour animaux sont débordés par les abondons, tandis que leurs caisses se vident, comme se raréfient les dons aux organismes de défense des causes, qui nous tiennent tant à cœur… et qui sont vitales. Rien n'est plus primordial que de sauver la VIE de la TERRE – S'il n'y avait plus de vie végétale, de vie animale sur la planète, il n'y aurait bien sûr plus d'HOMO SAPIENS !

En écrivant ce sombre appel, chers lecteurs, étrangement, des souvenirs de parfait bien être, et même de bonheur émerveillé, me reviennent… et pourtant ce sont des souvenirs de ma prime jeunesse, entre 1939 et 1945, des souvenirs du temps de l'abominable guerre… Or, Tous, furent des cadeaux de la nature – de ceux qui permettent de survivre et de sourire.

Il y eut en premier, le matin du 10 mai 1940, lorsque les panzers allemands entrèrent dans les Ardennes belges où je suis née : sur notre terrasse surplombant la Meuse, une somptueuse fleur d'iris déployait ses pétales violets mi-velours, mi-soie froissée, et je la contemplais, fascinée, émerveillée, tandis que les avions stukas hululaient au-dessus de la ville et que des obus éclataient au loin. Je n'avais que dix ans et j'étais tordue par la peur de perdre mon père adoré qui se préparait à rejoindre le front, mais la sublime beauté sereine de cette fleur me transmettait un message d'âme à âme, qui touchait ma confiance de jeune animal : soudain, j'ai vu le ciel bleu, j'ai regardé la ligne vert sombre, à l'horizon, de la magnifique forêt des Ardennes, et vu les hirondelles qui me frôlaient presque, en volant… Et une confiance viscérale en la VIE me gagnait, me rendant mon calme, et mon courage dont j'allais avoir grand besoin.

Ce n'est là qu'un exemple très simple de la thérapie psychique que la nature nous prodigue souvent, comme, par exemple, l'effet apaisant et bien connu des chants d'oiseaux sur les vieillards déprimés et désorientés; qui soudain, en les écoutant, retrouvent le sourire. Ce ne sont là que des exemples charmants de ce que peut la fée nature, mais j'en ai bien d'autres, plus terre-à-terre peut-être, mais aussi charmants.

De délicieux fruits sauvages à profusion : myrtilles, framboises, fraises des bois et surtout des mures, les fruits des ronces foisonnantes.

En temps de guerre, cela va de soi, « le retour à la terre » s'impose très vite comme le recours le plus sûr. Le moindre petit carré de jardin ou même un simple balcon pouvant nous fournir un peu – ou beaucoup – de ce qu'on achète chez le marchand de légumes.
Comme dans tous les autres pays occupés et aux frontières fermées, où tout manquait, les Belges se découvrirent des vocations de jardiniers et cultivèrent des pommes de terre, navets, carottes, légumes verts et tomates. Les vergers de nos campagnes, boudés en temps de paix au bénéfice des fruits exotiques (que l'on n'allait plus voir cinq ans durant) retrouvèrent leur importance.
Mais ce dont je me souviens avec une sorte de joie nostalgique c'est ce que la forêt nous offrit : de délicieux fruits sauvages à profusion : myrtilles, framboises, fraises des bois et surtout des mures, les fruits des ronces foisonnantes, en quantité suffisante pour que, durant nos vacances, mes parents et moi puissions régulièrement en cueillir assez pour que ma mère et ma grand-mère en fassent des confitures pour l'hiver. C'était précieux, car la nourriture était rare et sévèrement rationnée. Je ne me suis développée normalement que grâce aux animaux : les œufs des poules, le lait des chèvres et des vaches etc. – ainsi que les fruits sauvages et ceux du verger d'un vieil oncle – pommes, poires et prunes – cerises, parfois ! La viande qu'on obtenait qu'avec des timbres de rationnement, ou au marché noir hors de prix était plus que rare… C'est alors qu'une fois de plus, la nature fit un miracle et vient au secours des Hollandais (réduits souvent à manger des… oignons de tulipe) et des Belges : d'immenses bancs de harengs s'étaient développés en mer du nord et étaient une vraie manne inattendue pour les derniers bateaux de pêche autorisés à prendre la mer.
Ce miraculeux cadeau de la nature a sauvé de la famine pendant deux ou trois ans au moins une grande partie de nos populations.

Dans les bois, outre les fruits, beaucoup de gens privés de chauffage allaient ramasser d'énormes quantités de bois mort et de pommes de pin tombées des milliers de grands épicéas. Les hivers de cette période étaient hélas très froids, surtout lorsque les carreaux des fenêtres avaient été pulvérisés par le souffle des bombes ! Oui, il faisait froid – même à l'école – et, bien sûr, dans les caves, nos seuls abris contre les bombes. Aussi avons-nous redécouvert que la laine de nos moutons tricotée sans avoir été débarrassée totalement du suint qui l'imprégnait avait des capacités calorifiques exceptionnelles. Durant toute la guerre j'ai donc ponctuellement tricoté des pulls et des écharpes, des bonnets et des moufles, des chaussettes aussi non seulement pour toute ma famille, mais pour nos soldats prisonniers détenus en Allemagne. Je tricotais souvent dans les caves du lycée Léonie de Waha (où j'apprenais le latin tant bien que mal) durant les interminables alertes anti-aériennes, et les bombardements en tapis. Lavée après que le tricot soit terminé, la laine demeurait incroyablement calorifique et dégageait toujours une charmante odeur de bergerie… qui m'enchantait !

Beaucoup de survivants qui furent mes amis m'ont parlé du recours à la nature et aux animaux dans leur pires moment de détresse.

Nous n'avions alors ni téléphones portables, ni télévision, ni internet, les cinémas qui demeuraient ouverts et les théâtres n'étaient pas toujours à portée de nos bourses, et fermaient lorsque les combats faisaient rage… En revanche, immuables, il y avait les parcs et jardins, les grands arbres des avenues et donc les oiseaux – beaucoup d'oiseaux – car en ce temps-là on voyait encore communément une infinité d'espèces de passereaux, de rapaces, etc. dans les villes. Mon spectacle favori était de les observer lorsqu'ils se posaient sur les toits et sur notre terrasse. Ce fut ma passion et un enthousiasme quotidien durant toute la guerre : la BEAUTÉ si réconfortante du « wilderness » a modelé mon sens esthétique et mon esprit, mon amour de la nature, ma fascination pour les animaux… bref : ma raison de vivre.

Ces moments-là, qui contrastaient avec la misère, la peur, les tragédies constantes, ont sauvé sinon ma vie et en tout cas mon équilibre mental et mon âme. Je suis loin d'être la seule qui pense cela : beaucoup de survivants qui furent mes amis m'ont parlé du recours à la nature et aux animaux dans leur pires moment de détresse.

Si je pouvais laisser un dernier message aux humains avant de rejoindre les jardins de l'au-delà, je leur dirais de traiter la Terre, les arbres, les animaux, comme on devrait toujours traiter sa famille : avec amour, et le désir de protéger qui en fait partie intégrante. Et comme une vraie famille, ils vous le rendront au centuple.

FONDATION FRANZ WEBER

Protégez les animaux et la nature

DEVENEZ MEMBRE-DONATEUR DE LA FONDATION FRANZ WEBER!

Franz-Weber-Territory, Bonrook, Australien

Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur, vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

Compte Postfinance
en faveur de: Fondation Franz Weber,
Case postale, 3000 Bern 13, Suisse
T +41 (0)21 964 24 24
ffw@ffw.ch www.ffw.ch

COMMANDER & FAIRE UN DON

Votre cadeau aux animaux et à la nature

En choisissant les produits que nous consommons, nous pouvons, chaque jour, contribuer à la protection de notre planète et de tous ses habitants. Souhaitant allier cuisine responsable et gastronomie fine, nous avons sélectionné des recettes qui pourront vous accompagner chaque mois de l'année – sans aucun produit issu d'animaux. Ces créations culinaires simples, adaptées à chaque saison et à base de produits locaux, vous permettront de gâter vos proches. Commandez dès maintenant votre copie de notre livret de recettes – pour vous-même ou comme cadeau.

Le livret de recettes peut être commandé individuellement, ou comme cadeau conjointement avec certificat de donateur de la Fondation Franz Weber. Le certificat de donateur et le livret de recettes peuvent être commandés directement au moyen du formulaire ci-dessous, par courriel à l'adresse ffw@ffw.ch ou par téléphone au 021 964 24 24.
Grâce à vos don, vous rendez possible notre engagement constant pour les animaux, la nature et le patrimoine. Nous vous en remercions de tout cœur et vous souhaitons «un bon appétit»!

Formulaire de commande

Nombre de livrets de recettes : ☐ DE ☐ FR Nombre de certificat de donateur, y compris le livret de recette : ☐ DE ☐ FR

Adresse (pour la livraison du livret de recette et du bon-cadeau):

Nom

Prénom

Adresse

Code postal et lieu

Nom & adresse de la/du bénéficiaire du cadeau (pour la livraison du Journal Franz Weber) :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal et lieu

Veuillez envoyer le formulaire de commande à: Fondation Franz Weber, Case postale 257, CH-3000 Bern 13, Suisse